Sourate N° 36 : Yâ-Sîn

(mecquoise, nombre de versets : 83, ordre chronologique : 41)

سُورَةُ يسٓ

Les mérites de la sourate Yâ-Sîn

Selon Abû Hurayra ﷺ, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui récite la sourate Yâ-Sîn dans la nuit se réveillera le matin en étant pardonné, et celui qui récite la sourate qui commence par Hâ, Mîm, dans laquelle est mentionnée la fumée, se réveillera le matin en étant pardonné. »**[999]

Selon Jundub Ibn 'Abdi-l-Lâh ﷺ, le Prophète ﷺ a dit aussi : **« Celui qui récite Yâ-Sîn dans la nuit en recherchant par cela la Face d'Allah, élevé et exalté, il sera pardonné. »**[1000]

D'autres hadiths indiquent qu'elle serait le cœur du Coran et qu'il conviendrait de la réciter sur les morts, et Allah est le plus savant.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

﴿ يسٓ ﴿١﴾ وَالْقُرْآنِ الْحَكِيمِ ﴿٢﴾ إِنَّكَ لَمِنَ الْمُرْسَلِينَ ﴿٣﴾ عَلَىٰ صِرَاطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٤﴾ تَنزِيلَ الْعَزِيزِ الرَّحِيمِ ﴿٥﴾ لِتُنذِرَ قَوْمًا مَّا أُنذِرَ آبَاؤُهُمْ فَهُمْ غَافِلُونَ ﴿٦﴾ لَقَدْ حَقَّ الْقَوْلُ عَلَىٰ أَكْثَرِهِمْ فَهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٧﴾ ﴾

Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux

﴿ (1). Yâ, Sîn.[1001] (2). Par le Coran plein de sagesse. (3). Tu es certes du nombre des Messagers, (4). sur un chemin droit. (5). C'est une révélation de la part du Tout-Puissant, du Très-Miséricordieux, (6). pour que tu avertisses un peuple dont les ancêtres n'ont pas été avertis, ils sont donc insouciants. (7). En effet, la Parole contre la plupart d'entre eux s'est réalisée ; ils ne croiront donc pas. ﴾

---

[999] *Musnad Abî Ya'lâ* (11/93). Ibn Kathîr le considère authentique, mais Ibn Hajar l'estime faible.

[1000] Ibn Hibbân (4/121).

[1001] Pour l'explication des lettres isolées, se référer à l'exégèse de la sourate Al-Baqara.

Le Messager d'Allah ﷺ, envoyé comme avertisseur (V1-7)

Plusieurs interprétations ont été données aux lettres « Yâ-Sîn » : certains ont dit que cela signifie « ô hommes » dans la langue des Abyssins, d'autres ont dit qu'il s'agissait d'un nom d'Allah ; or le plus correct est que nous ne connaissons pas le sens des lettres isolées se trouvant au début des sourates et qu'il ne convient pas de leur prêter un sens que l'on ignore.

﴿ **Par le Coran plein de sagesse** ﴾, sans équivoque et qui ne peut être touché par l'erreur.

﴿ **Tu es certes** ﴾, ô Muḥammad, ﴿ **du nombre des Messagers, sur un chemin droit** ﴾, une voie, une religion et une législation droites.

﴿ **C'est une révélation de la part du Tout-Puissant, du Très-Miséricordieux** ﴾, cette voie et cette religion auxquelles tu appelles sont une révélation émanant du Très-Haut, Celui qui détient la puissance et qui est Très-Miséricordieux envers Ses serviteurs.

Allah dit ailleurs :

﴿ وَإِنَّكَ لَتَهْدِيٓ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٥٢﴾ صِرَٰطِ ٱللَّهِ ٱلَّذِى لَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ ۗ أَلَآ إِلَى ٱللَّهِ تَصِيرُ ٱلْأُمُورُ ﴿٥٣﴾ ﴾

﴿ **(...) Et en vérité tu guides vers un chemin droit, le chemin d'Allah à qui appartient ce qui est dans les cieux et ce qui est sur la Terre. Oui c'est à Allah que toute chose fait retour.** ﴾ [1002]

﴿ **Pour que tu avertisses un peuple dont les ancêtres n'ont pas été avertis, ils sont donc insouciants.** ﴾ Il s'agit là des Arabes auxquels aucun avertisseur n'avait été envoyé avant Muḥammad ﷺ. Ceci étant, le fait que le verset mentionne le peuple arabe ne signifie pas que la mission du Prophète ﷺ lui soit restreinte, au contraire, de nombreux versets montrent que sa mission est universelle :

﴿ قُلْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلنَّاسُ إِنِّى رَسُولُ ٱللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ﴾

﴿ **Dis : « Ô hommes ! Je suis pour vous tous le Messager d'Allah (...). »** ﴾ [1003]

[1002] S42 V52-53.
[1003] S7 V158.

﴿ **En effet, la Parole contre la plupart d'entre eux s'est réalisée ; ils ne croiront donc pas.** ﴾ D'après Ibn Jarîr, la Parole n'est autre que le châtiment qui devra inéluctablement les toucher, car Allah a décrété dans la Tablette Gardée qu'ils ne croiront pas en Allah ni en Ses Messagers.

﴿ إِنَّا جَعَلْنَا فِيٓ أَعْنَٰقِهِمْ أَغْلَٰلًا فَهِيَ إِلَى ٱلْأَذْقَانِ فَهُم مُّقْمَحُونَ ﴿٨﴾ وَجَعَلْنَا مِنۢ بَيْنِ أَيْدِيهِمْ سَدًّا وَمِنْ خَلْفِهِمْ سَدًّا فَأَغْشَيْنَٰهُمْ فَهُمْ لَا يُبْصِرُونَ ﴿٩﴾ وَسَوَآءٌ عَلَيْهِمْ ءَأَنذَرْتَهُمْ أَمْ لَمْ تُنذِرْهُمْ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٠﴾ إِنَّمَا تُنذِرُ مَنِ ٱتَّبَعَ ٱلذِّكْرَ وَخَشِيَ ٱلرَّحْمَٰنَ بِٱلْغَيْبِ ۖ فَبَشِّرْهُ بِمَغْفِرَةٍ وَأَجْرٍ كَرِيمٍ ﴿١١﴾ إِنَّا نَحْنُ نُحْيِ ٱلْمَوْتَىٰ وَنَكْتُبُ مَا قَدَّمُوا۟ وَءَاثَٰرَهُمْ ۚ وَكُلَّ شَىْءٍ أَحْصَيْنَٰهُ فِيٓ إِمَامٍ مُّبِينٍ ﴿١٢﴾ ﴾

﴿ (8). Nous mettrons des carcans à leurs cous, et il y en aura jusqu'aux mentons, et voilà qu'ils iront têtes dressées. (9). Nous mettrons une barrière devant eux et une barrière derrière eux, et Nous les recouvrirons d'un voile et voilà qu'ils ne pourront rien voir. (10). Cela leur est égal que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas ; ils ne croiront jamais. (11). Tu avertis seulement celui qui suit le Rappel (le Coran), et craint le Tout-Miséricordieux, bien qu'il ne Le voie pas. Annonce-lui un pardon et une récompense généreuse. (12). C'est Nous qui ressuscitons les morts et écrivons ce qu'ils ont fait ainsi que leurs traces. Et Nous avons dénombré toute chose dans un registre explicite. ﴾

Le sort des damnés (V8-12)

Allah nous informe que la situation de celui qui est condamné à la perdition est semblable à celle de celui qui porte un carcan au cou et dont les mains sont attachées sous le menton, si bien qu'il se trouve la tête dressée. Selon Mujâhid[1004], ils ont la tête dressée, leurs mains sur leurs bouches, incapables d'accomplir le moindre bien. ﴿ **Nous mettrons une barrière devant eux et une barrière derrière eux** ﴾ les empêchant de voir la vérité et les plongeant dans le doute.

﴿ **Et Nous les recouvrirons d'un voile et voilà qu'ils ne pourront rien voir.** ﴾ Ils ne seront pas guidés vers le bien. 'Abdu-r-Rahmân Ibn Zayd indique qu'Allah a placé cette barrière entre eux et la foi de telle sorte qu'ils ne pourront jamais l'atteindre. Ainsi, celui qu'Allah prive de la foi ne pourra jamais croire. Puis, il récita :

[1004] At-Tabarî (20/494).

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ حَقَّتْ عَلَيْهِمْ كَلِمَتُ رَبِّكَ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿٩٦﴾ وَلَوْ جَآءَتْهُمْ كُلُّ ءَايَةٍ حَتَّىٰ يَرَوُا۟ ٱلْعَذَابَ ٱلْأَلِيمَ ﴿٩٧﴾ ﴾

﴿ Ceux contre qui la parole (la menace) de ton Seigneur se réalisera ne croiront pas, même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux. ﴾ [1005]

'Ikrima rapporte qu'Abû Jahl disait : « Si je vois Muḥammad, je lui ferai ceci et cela ! » C'est alors que furent révélés : **﴿ Nous mettrons des carcans à leurs cous, et il y en aura jusqu'aux mentons, et voilà qu'ils iront têtes dressées. Nous mettrons une barrière devant eux et une barrière derrière eux, et Nous les recouvrirons d'un voile et voilà qu'ils ne pourront rien voir. ﴾** Les gens lui disaient : « Voilà Muḥammad ! » Mais il répondait : « Où ça ? Où ça ? », incapable de le voir.[1006]

﴿ Cela leur est égal que tu les avertisses ou que tu ne les avertisses pas ; ils ne croiront jamais ﴾, car effectivement, Allah a décrété qu'ils seraient égarés, les avertissements n'ont donc aucun effet sur eux.

﴿ Tu avertis seulement celui qui suit le Rappel (le Coran) ﴾, c'est-à-dire seul le croyant qui suit le Coran pourra tirer profit de ton avertissement.

﴿ Et craint le Tout-Miséricordieux, bien qu'il ne Le voie pas ﴾, il Le craint même dans l'intimité, lorsque personne d'entre les humains ne peut le voir, car il sait qu'Allah le voit et est au fait du moindre de ses faits et gestes.

﴿ Annonce-lui un pardon ﴾ de ses péchés, **﴿ et une récompense généreuse ﴾**, comme Allah le dit ailleurs :

﴿ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَخْشَوْنَ رَبَّهُم بِٱلْغَيْبِ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ كَبِيرٌ ﴿١٢﴾ ﴾

﴿ Ceux qui redoutent leur Seigneur bien qu'ils ne L'aient jamais vu auront un pardon et une grande récompense. ﴾ [1007]

﴿ C'est Nous qui ressuscitons les morts ﴾ au Jour de la Résurrection.

Un autre sens de ce verset est qu'Allah fait revivre les cœurs morts des mécréants qu'Il a élus en leur donnant foi. Ainsi, dans un autre verset, après avoir parlé de la dureté des cœurs, Il dit :

﴿ ٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ يُحْىِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَا ۚ قَدْ بَيَّنَّا لَكُمُ ٱلْءَايَٰتِ لَعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿١٧﴾ ﴾

[1005] S10 V96-97.
[1006] Rapporté par Ibn Jarîr. Aṭ-Ṭabarî (20/495).
[1007] S67 V12.

﴿ Sachez qu'Allah redonne la vie à la terre une fois morte. Certes, Nous vous avons exposé les preuves clairement afin que vous raisonniez. ﴾ [1008]

﴿ Et écrivons ce qu'ils ont fait ainsi que leurs traces ﴾, c'est-à-dire leurs œuvres ainsi que leurs conséquences, afin de les en rétribuer. En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit : **« Celui qui instaure une bonne tradition en islam obtiendra sa récompense ainsi que la récompense de tous ceux qui la suivront sans que leur récompense n'en soit diminuée. Et celui qui instaure une mauvaise tradition en islam en portera le péché ainsi que celui de tous ceux qui la suivront sans que leur péché n'en soit diminué. »** [1009]

Dans une autre version de Jarîr Ibn 'Abdi-l-Lâh ﷺ, le Prophète ﷺ récita ensuite : **﴿ Et écrivons ce qu'ils ont fait ainsi que leurs traces. ﴾**

D'après un autre avis de Mujâhid, d'Al-Ḥasan et de Qatâda, les traces désignent les traces de leurs pas (vers l'obéissance ou la désobéissance). [1010]

Qatâda a commenté en disant que si Allah avait négligé quoi que ce soit vous concernant, Il aurait négligé ce que le vent efface de ces traces ; or Il a recensé toutes les traces des œuvres du Fils d'Âdam, qu'il s'agisse de traces liées à son obéissance ou à sa désobéissance, à vous de faire en sorte que les traces que vous laissez soient liées à l'obéissance. [1011]

On rapporte que les Banû Salama voulurent s'installer tout près de la mosquée. Le Prophète ﷺ leur dit alors : **« Ô Banû Salama ! Conservez vos demeures afin que vos pas en direction de la mosquée vous soient inscrits ! »** [1012]

Anas ﷺ rapporte qu'il marchait un jour avec Zayd Ibn Thâbit d'un pas rapide et que celui-ci lui dit : « Ô Anas, ne sais-tu pas que nos pas sont inscrits ? » [1013]

Et les deux interprétations, celle selon laquelle il s'agit des conséquences des œuvres et celle selon laquelle il s'agit des traces de pas ne sont pas contradictoires.

﴿ Et Nous avons dénombré toute chose dans un registre explicite ﴾, la Tablette Gardée, selon Mujâhid, Qatâda et 'Abdu-r-Raḥmân Ibn Zayd Ibn Aslam. [1014]

[1008] S57 V17.
[1009] Muslim (2/704 et 2/709).
[1010] Aṭ-Ṭabarî (20/497, 499).
[1011] Aṭ-Ṭabarî (20/499).
[1012] Aḥmad (3/332), Muslim (1/462).
[1013] Aṭ-Ṭabarî (20/498).
[1014] Aṭ-Ṭabarî (20/499).

Et les œuvres de chacun sont consignées dans un registre, comme le dit le Très-Haut :

﴿ وَوُضِعَ ٱلْكِتَٰبُ فَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ مُشْفِقِينَ مِمَّا فِيهِ وَيَقُولُونَ يَٰوَيْلَتَنَا مَالِ هَٰذَا ٱلْكِتَٰبِ لَا يُغَادِرُ صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً إِلَّآ أَحْصَىٰهَا ۚ وَوَجَدُوا۟ مَا عَمِلُوا۟ حَاضِرًا ۗ وَلَا يَظْلِمُ رَبُّكَ أَحَدًا ﴿١٩﴾ ﴾

﴿ Et on déposera le Livre [de chacun]. Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous ! Qu'a donc ce Livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait de tort à personne. ﴾ [1015]

﴿ وَٱضْرِبْ لَهُم مَّثَلًا أَصْحَٰبَ ٱلْقَرْيَةِ إِذْ جَآءَهَا ٱلْمُرْسَلُونَ ﴿١٣﴾ إِذْ أَرْسَلْنَآ إِلَيْهِمُ ٱثْنَيْنِ فَكَذَّبُوهُمَا فَعَزَّزْنَا بِثَالِثٍ فَقَالُوٓا۟ إِنَّآ إِلَيْكُم مُّرْسَلُونَ ﴿١٤﴾ قَالُوا۟ مَآ أَنتُمْ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا وَمَآ أَنزَلَ ٱلرَّحْمَٰنُ مِن شَىْءٍ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا تَكْذِبُونَ ﴿١٥﴾ قَالُوا۟ رَبُّنَا يَعْلَمُ إِنَّآ إِلَيْكُمْ لَمُرْسَلُونَ ﴿١٦﴾ وَمَا عَلَيْنَآ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿١٧﴾ ﴾

﴿ (13). Donne-leur comme exemple les habitants de la cité, quand lui vinrent les envoyés. (14). Quand Nous leur envoyâmes deux [envoyés] et qu'ils les traitèrent de menteurs, Nous [les] renforçâmes alors par un troisième et ils dirent : « Vraiment, nous sommes envoyés à vous. » (15). Mais ils dirent : « Vous n'êtes que des hommes comme nous. Le Tout-Miséricordieux n'a rien fait descendre et vous ne faites que mentir. » (16). Ils dirent : « Notre Seigneur sait qu'en vérité nous sommes envoyés à vous, (17). et seule la transmission claire [du message] nous incombe. » ﴾

Le récit des habitants de la cité (V13-17)

Allah dit à Son Messager Muḥammad ﷺ de citer en exemple à son peuple qui le reniait le récit des habitants de la cité qui, d'après Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما, Ka'b Ibn Al-Aḥbâr et Wahb Ibn Munabbih, n'est autre qu'Antioche, dirigée par un roi idolâtre du nom d'Anṭiakhas auquel furent envoyés trois Messagers : Ṣâdiq, Ṣadûq et Shalûm, qu'il renia.[1016]

Toutefois, d'autres savants émettent des doutes quant au fait qu'il s'agisse d'Antioche. En effet, il n'est pas clairement indiqué qu'ils soient les apôtres

[1015] S18 V49. Voir aussi S39 V69.
[1016] Aṭ-Ṭabarî (20/500).

de 'Îsâ, ils semblent plutôt être des Envoyés d'Allah[1017]. Ensuite, il est établi qu'Antioche fut au contraire la première cité à croire à 'Îsâ : comment donc peut-elle être cette cité anéantie par Allah ? De plus, l'histoire d'Antioche est postérieure à la révélation de la Thora ; or d'après l'exégèse du verset 28 de la sourate 43 ﴿ **Nous avons en effet donné le Livre à Mûsâ, après avoir fait périr les anciennes générations** ﴾, Allah ne détruisit plus de nation entière, mais Il prescrivit aux croyants le combat contre les mécréants. Peut-être donc s'agit-il d'une autre cité portant également le nom d'Antioche, et Allah est le plus savant.

﴿ **Quand Nous leur envoyâmes deux [envoyés] et qu'ils les traitèrent de menteurs, Nous [les] renforçâmes alors par un troisième et ils dirent : « Vraiment, nous sommes envoyés à vous. »** ﴾ C'est-à-dire : nous sommes envoyés à vous de la part de votre Seigneur qui vous a créés. Ibn Jurayj indique que les deux premiers Envoyés étaient Simon et Jean, et le troisième, Paul.

Qatâda affirme qu'ils étaient les apôtres de 'Îsâ, qu'il envoya à Antioche.

﴿ **Mais ils dirent : « Vous n'êtes que des hommes comme nous. Le Tout-Miséricordieux n'a rien fait descendre et vous ne faites que mentir. »** ﴾ Comment avez-vous pu recevoir une révélation du Très-Haut alors que vous êtes des humains comme nous ? Si vous étiez réellement les Envoyés d'Allah, vous seriez plutôt des anges.

Telle fut la parole de nombreuses nations mécréantes :

﴿ فَقَالُوٓاْ أَبَشَرٌ يَهۡدُونَنَا فَكَفَرُواْ ﴾

﴿ **(...) Ils ont dit : « Sont-ce des hommes qui nous guideront ? » Ils mécrurent alors (...).** ﴾[1018]

﴿ **Ils dirent : « Notre Seigneur sait qu'en vérité nous sommes envoyés à vous, et seule la transmission claire [du message] nous incombe. »** ﴾ Ainsi, Il nous châtierait si nous mentions ; or Il nous accordera la victoire et vous saurez alors qui aura la meilleure fin, comme Il le dit dans cet autre verset :

﴿ قُلۡ كَفَىٰ بِٱللَّهِ بَيۡنِي وَبَيۡنَكُمۡ شَهِيدٗاۖ يَعۡلَمُ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِۗ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ بِٱلۡبَٰطِلِ وَكَفَرُواْ بِٱللَّهِ أُوْلَٰٓئِكَ هُمُ ٱلۡخَٰسِرُونَ ٥٢ ﴾

[1017] Voir S36 V14-17.

[1018] S64 V6. Voir aussi S14 V10, S23 V34 et S17 V94.

﴿ Dis : « Allah suffit comme Témoin entre moi et vous. » Il sait ce qui est dans les cieux et la Terre. Et quant à ceux qui croient au faux et ne croient pas en Allah, ceux-là seront les perdants. ﴾ [1019]

﴿ قَالُوٓاْ إِنَّا تَطَيَّرْنَا بِكُمْ ۖ لَئِن لَّمْ تَنتَهُواْ لَنَرْجُمَنَّكُمْ وَلَيَمَسَّنَّكُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٨﴾ قَالُواْ طَٰٓئِرُكُم مَّعَكُمْ ۚ أَئِن ذُكِّرْتُم ۚ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ مُّسْرِفُونَ ﴿١٩﴾ ﴾

﴿ (18). Ils dirent : « Nous voyons en vous un mauvais présage. Si vous ne cessez pas, nous vous lapiderons et un douloureux châtiment de notre part vous touchera. » (19). Ils dirent : « Votre mauvais présage est avec vous-mêmes. Est-ce que [c'est ainsi que vous agissez] quand on vous rappelle ? Mais vous êtes des gens outranciers ! » ﴾

Les habitants de la cité dirent alors : **﴿ Nous voyons en vous un mauvais présage. ﴾** C'est-à-dire : nous ne voyons sur vos visages aucun signe de bien. Selon Qatâda : « Si un mal nous touche, ce sera à cause de vous. » Mujâhid explique : « Chaque fois que des gens comme vous entrent dans une cité, ses habitants sont châtiés. »[1020]

﴿ Si vous ne cessez pas, nous vous lapiderons ﴾ à coups de pierres, **﴿ et un douloureux châtiment de notre part vous touchera. ﴾**

﴿ Ils dirent : « Votre mauvais présage est avec vous-mêmes. Est-ce que [c'est ainsi que vous agissez] quand on vous rappelle ? Mais vous êtes des gens outranciers ! » ﴾ « C'est plutôt vous-mêmes qui êtes à l'origine de ce mauvais présage », rétorquèrent les trois Envoyés.

Allah dit dans un autre verset, à propos du peuple de Pharaon :

﴿ فَإِذَا جَآءَتْهُمُ ٱلْحَسَنَةُ قَالُواْ لَنَا هَٰذِهِۦ ۖ وَإِن تُصِبْهُمْ سَيِّئَةٌ يَطَّيَّرُواْ بِمُوسَىٰ وَمَن مَّعَهُۥٓ ۗ أَلَآ إِنَّمَا طَٰٓئِرُهُمْ عِندَ ٱللَّهِ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٣١﴾ ﴾

﴿ Et quand le bien-être leur vint, ils dirent : « Cela nous est dû », et si un mal les atteignait, ils voyaient en Mûsâ et en ceux qui étaient avec lui un mauvais augure. En vérité leur sort dépend uniquement d'Allah. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. ﴾ [1021]

Et au sujet du peuple de Sâlih :

[1019] S29 V52.
[1020] At-Tabarî (20/502).
[1021] S7 V131.

﴿ قَالُوا اطَّيَّرْنَا بِكَ وَبِمَن مَّعَكَ ۖ قَالَ طَائِرُكُمْ عِندَ اللَّهِ ۖ بَلْ أَنتُمْ قَوْمٌ تُفْتَنُونَ ﴿١٩﴾ ﴾

﴿ Ils dirent : « Nous voyons en toi et en ceux qui sont avec toi des oiseaux de mauvais augure ! » Il dit : « Votre sort dépend d'Allah. Mais vous êtes plutôt des gens qu'on soumet à la tentation. » ﴾ [1022]

﴿ Est-ce que [c'est ainsi que vous agissez] quand on vous rappelle ? Mais vous êtes des gens outranciers ! ﴾ Prononcez-vous ces menaces parce qu'on vous appelle à adorer Allah l'Unique ?

Dès que nous vous appelons à Allah, vous nous accusez de mauvais présage, vous êtes certes des gens outranciers, d'après Qatâda.[1023]

﴿ وَجَاءَ مِنْ أَقْصَا الْمَدِينَةِ رَجُلٌ يَسْعَىٰ قَالَ يَا قَوْمِ اتَّبِعُوا الْمُرْسَلِينَ ﴿٢٠﴾ اتَّبِعُوا مَن لَّا يَسْأَلُكُمْ أَجْرًا وَهُم مُّهْتَدُونَ ﴿٢١﴾ وَمَا لِيَ لَا أَعْبُدُ الَّذِي فَطَرَنِي وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٢٢﴾ أَأَتَّخِذُ مِن دُونِهِ آلِهَةً إِن يُرِدْنِ الرَّحْمَٰنُ بِضُرٍّ لَّا تُغْنِ عَنِّي شَفَاعَتُهُمْ شَيْئًا وَلَا يُنقِذُونِ ﴿٢٣﴾ إِنِّي إِذًا لَّفِي ضَلَالٍ مُّبِينٍ ﴿٢٤﴾ إِنِّي آمَنتُ بِرَبِّكُمْ فَاسْمَعُونِ ﴿٢٥﴾ ﴾

﴿ (20). Et du bout de la ville, un homme vint en toute hâte et dit : « Ô mon peuple, suivez les Messagers ! (21). Suivez ceux qui ne vous demandent aucun salaire et qui sont sur la bonne voie. (22). Et qu'aurai-je à ne pas adorer Celui qui m'a créé ? Et c'est vers Lui que vous serez ramenés. (23). Prendrai-je en dehors de Lui des divinités ? Si le Tout-Miséricordieux me veut du mal, leur intercession ne me servira à rien et ils ne me sauveront pas. (24). Je serai alors dans un égarement évident. (25). [Mais] je crois en votre Seigneur. Ecoutez-moi donc. » ﴾

Ibn Isḥâq rapporte d'après ce qui lui parvint d'Ibn 'Abbâs, de Ka'b Al-Aḥbâr et Wahb Ibn Munabbih que lorsque les habitants de la cité décidèrent de tuer ces Messagers, un homme vint en courant du bout de la ville afin de les en empêcher. Il s'appelait Ḥabîb, fabriquait des cordages et souffrait de la lèpre. Il était très généreux, offrant en aumône la moitié de ce qu'il possédait et était de bonne nature.[1024]

Il est aussi rapporté d'Ibn 'Abbâs ﷺ que l'homme cité dans la sourate Yâ-Sîn s'appelait Ḥabîb le charpentier et qu'il fut tué par son peuple.

Il appela les siens à suivre les Messagers, **﴿ ceux qui ne vous demandent aucun salaire et qui sont sur la bonne voie ﴾**, voie à laquelle ils vous appellent

[1022] S27 V47. Voir aussi S4 V78.
[1023] Aṭ-Ṭabarî (20/504).
[1024] Aṭ-Ṭabarî (20/504).

et en échange de cet appel au monothéisme, ils ne vous demandent aucune contrepartie.

﴿ **Et qu'aurai-je à ne pas adorer Celui qui m'a créé ? Et c'est vers Lui que vous serez ramenés** ﴾ au Jour de la Résurrection lorsqu'Il vous jugera pour vos actions.

﴿ **Prendrai-je en dehors de Lui des divinités ?** ﴾ C'est là une question rhétorique dont la réponse est négative et qui sert ici de reproche et de blâme.

﴿ **Si le Tout-Miséricordieux me veut du mal, leur intercession ne me servira à rien et ils ne me sauveront pas** ﴾, car effectivement, ces divinités n'ont absolument aucun pouvoir et elles ne peuvent repousser le mal :

﴿ وَإِن يَمْسَسْكَ ٱللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُۥٓ ﴾

﴿ **Et si Allah fait qu'un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut t'en délivrer. (...)** ﴾ [1025]

﴿ **Je serai alors dans un égarement évident** ﴾ si j'adore des idoles en dehors d'Allah !

﴿ **[Mais] je crois en votre Seigneur. Ecoutez-moi donc.** ﴾ Certains, comme Ibn 'Abbâs, Ka'b et Wahb, indiquent qu'il s'adresse là aux gens de son peuple : « je crois en votre Seigneur, Celui que vous reniez ».

Après qu'il eut prononcé ces paroles, les gens de son peuple se ruèrent sur lui et le tuèrent.[1026]

Qatâda précise qu'il fut lapidé alors qu'il disait : « Ô Allah, guide mon peuple, car il est ignorant ! »[1027]

D'autres, comme Ibn Jarîr, ont dit qu'il s'adresse aux Messagers : « je crois en votre Seigneur qui vous a envoyés, écoutez-moi donc afin de témoigner de cela devant Lui ! »

﴿ قِيلَ ٱدْخُلِ ٱلْجَنَّةَ ۖ قَالَ يَٰلَيْتَ قَوْمِى يَعْلَمُونَ ﴿٢٦﴾ بِمَا غَفَرَ لِى رَبِّى وَجَعَلَنِى مِنَ ٱلْمُكْرَمِينَ ﴿٢٧﴾
۞ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَىٰ قَوْمِهِۦ مِنۢ بَعْدِهِۦ مِن جُندٍ مِّنَ ٱلسَّمَآءِ وَمَا كُنَّا مُنزِلِينَ ﴿٢٨﴾ إِن كَانَتْ إِلَّا صَيْحَةً
وَٰحِدَةً فَإِذَا هُمْ خَٰمِدُونَ ﴿٢٩﴾ ﴾

[1025] S6 V17.
[1026] At-Tabarî (20/508).
[1027] At-Tabarî (20/501).

﴿ (26). Alors, il lui fut dit : « Entre au Paradis ! » Il dit : « Ah si seulement mon peuple savait (27). en raison de quoi mon Seigneur m'a pardonné et placé parmi les honorés ! » (28). Et après lui Nous ne fîmes descendre du ciel aucune armée. Nous ne voulions rien faire descendre sur son peuple. (29). Ce ne fut qu'un seul Cri et les voilà éteints. ﴾

On rapporte que 'Abdu-l-Lâh Ibn Mas'ûd ﷺ indiqua que l'homme fut tellement piétiné par les gens de son peuple que ses intestins sortirent par son anus. C'est alors qu'Allah lui dit : ﴿ **« Entre au Paradis ! »** ﴾ Il entra donc au Paradis où il fut soulagé de tous les maux de ce bas-monde.[1028]

Le Paradis lui était acquis, d'après Mujâhid, parce qu'il avait été ainsi tué. Lorsqu'il vit ce qui l'attendait, il s'exclama : ﴿ **Ah si seulement mon peuple savait en raison de quoi mon Seigneur m'a pardonné et placé parmi les honorés !** ﴾[1029]

Il fut ainsi sincère dans ses propos à son peuple avant sa mort, et après, tellement il désirait ardemment les mener à la foi. En effet, s'ils avaient vu ce qui attendait les croyants au Paradis, ils auraient certes suivi les Messagers.

Ibn Abî Hâtim rapporte un récit, d'après 'Abdu-l-Mâlik Ibn 'Umayr, selon lequel 'Urwa Ibn Mas'ûd, des Thaqîf, dit au Prophète ﷺ : « Envoie-moi donc auprès des gens de mon peuple pour les appeler à l'islam ! » Le Prophète ﷺ répondit : **« Je crains qu'ils ne te tuent ! »** Il dit : « Même s'ils me trouvaient endormi, ils ne me réveilleraient pas. » Le Messager d'Allah ﷺ l'y envoya.

En route, il passa auprès des idoles Al-Lât et Al-'Uzzâ auxquelles il dit : « Un mal vous touchera demain ! » Les gens de sa tribu se mirent en colère et il dit : « Ô gens de Thaqîf ! Al-Lât et Al-'Uzzâ ne seront bientôt plus adorées, soumettez-vous à l'islam et vous serez sauvés ! » Il répéta cela trois fois, puis un homme le frappa, toucha l'artère d'un de ses bras et le tua. Le Prophète ﷺ dit à son sujet : **« Il est tel l'homme de la sourate Yâ-Sîn : ﴿ Ah si seulement mon peuple savait en raison de quoi mon Seigneur m'a pardonné et placé parmi les honorés ! ﴾ »**[1030]

Muhammad Ibn Ishâq rapporte également que Ka'b Al-Ahbâr fut informé au sujet du sort de Habîb Ibn Zayd Ibn 'Âsim qui fut supplicié et tué par Musaylima le menteur pour avoir refusé d'attester que ce dernier était un Prophète. Ka'b s'exclama alors : « Par Allah ! L'homme de la sourate Yâ-Sîn s'appelait aussi Habîb ! »

[1028] At-Tabarî (20/508).
[1029] At-Tabarî (20/509).
[1030] Al-Hâkim (3/615).

﴿ **Et après lui Nous ne fîmes descendre du ciel aucune armée. Nous ne voulions rien faire descendre sur son peuple.** ﴾ En colère contre ce peuple qui avait renié les Messagers et tué Son allié le croyant, Allah Se vengea d'eux, et n'eut guère besoin de faire descendre une armée d'anges sur eux, car cela était facile pour Lui. Selon Mujâhid et Qatâda, le verset signifie qu'il ne leur fut plus envoyé aucun autre message[1031], mais l'avis selon lequel le terme « armée » désigne les anges est plus correct.

﴿ **Ce ne fut qu'un seul Cri et les voilà éteints.** ﴾ Allah anéantit le peuple et son souverain sans n'en laisser aucun survivant.[1032]

Certains exégètes ont expliqué que Jibrîl se saisit des piliers de la porte de la cité et lança un seul Cri qui les extermina en totalité.

﴿ يَٰحَسۡرَةً عَلَى ٱلۡعِبَادِۚ مَا يَأۡتِيهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا كَانُواْ بِهِۦ يَسۡتَهۡزِءُونَ ٣٠ أَلَمۡ يَرَوۡاْ كَمۡ أَهۡلَكۡنَا قَبۡلَهُم مِّنَ ٱلۡقُرُونِ أَنَّهُمۡ إِلَيۡهِمۡ لَا يَرۡجِعُونَ ٣١ وَإِن كُلٞ لَّمَّا جَمِيعٞ لَّدَيۡنَا مُحۡضَرُونَ ٣٢ ﴾

﴿ (30). **Hélas pour les serviteurs ! Jamais il ne leur vient de Messager sans qu'ils ne s'en raillent. (31). Ne voient-ils pas combien de générations avant eux Nous avons fait périr ? Lesquelles ne retourneront jamais parmi eux. (32). Et tous, sans exception, comparaîtront devant Nous.** ﴾

Leçon à ceux qui renient les Messagers (V30-32)

﴿ **Hélas pour les serviteurs ! Jamais il ne leur vient de Messager sans qu'ils ne s'en raillent.** ﴾ Malheur à eux, selon Ibn 'Abbâs ﷺ. Hélas pour ceux qui ont renié les ordres d'Allah, selon Qatâda[1033], car au Jour de la Résurrection, lorsqu'ils verront le châtiment, ils regretteront certes d'avoir renié les Messagers et d'avoir désobéi à Allah.

﴿ **Ne voient-ils pas combien de générations avant eux Nous avons fait périr ? Lesquelles ne retourneront jamais parmi eux.** ﴾ Ne tirent-ils pas de leçons de ceux qui renièrent les Messagers et qui furent anéantis par Allah ? Ils ne purent jamais revenir à ce bas-monde, contrairement à ceux qui sont les partisans de la réincarnation et qui disent :

﴿ إِنۡ هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا ٱلدُّنۡيَا نَمُوتُ وَنَحۡيَا ﴾

[1031] At-Tabarî (20/510, 511).
[1032] At-Tabarî (20/510).
[1033] At-Tabarî (20/512).

﴿ **Ce n'est là que notre vie présente : nous mourons et nous vivons (...).** ﴾ [1034]

Ils pensent que la vie est un cycle et qu'ils retourneront après leur mort dans le bas-monde, où ils vivront exactement comme ils y vivaient avant leur mort. ﴿ **Et tous, sans exception, comparaîtront devant Nous.** ﴾ Toutes les générations auront à comparaître devant Allah au Jour de la Résurrection et seront jugées pour leurs actes.

﴿ وَءَايَةٌ لَّهُمُ ٱلْأَرْضُ ٱلْمَيْتَةُ أَحْيَيْنَٰهَا وَأَخْرَجْنَا مِنْهَا حَبًّا فَمِنْهُ يَأْكُلُونَ ﴿٣٣﴾ وَجَعَلْنَا فِيهَا جَنَّٰتٍ مِّن نَّخِيلٍ وَأَعْنَٰبٍ وَفَجَّرْنَا فِيهَا مِنَ ٱلْعُيُونِ ﴿٣٤﴾ لِيَأْكُلُوا۟ مِن ثَمَرِهِۦ وَمَا عَمِلَتْهُ أَيْدِيهِمْ ۖ أَفَلَا يَشْكُرُونَ ﴿٣٥﴾ سُبْحَٰنَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلْأَزْوَٰجَ كُلَّهَا مِمَّا تُنۢبِتُ ٱلْأَرْضُ وَمِنْ أَنفُسِهِمْ وَمِمَّا لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٦﴾ ﴾

﴿ (33). Une preuve pour eux est la terre morte, à laquelle Nous redonnons la vie, et d'où Nous faisons sortir des grains dont ils se nourrissent. (34). Nous y avons mis des jardins de palmiers et de vignes et y avons fait jaillir des sources, (35). afin qu'ils mangent de leurs fruits et de ce que leurs mains ont produit. Ne seront-ils pas reconnaissants ? (36). Gloire à Celui qui a créé tous les couples de ce que fait pousser la terre, d'eux-mêmes, et de ce qu'ils ne savent pas ! ﴾

Preuve de la résurrection et de l'existence du Très-Haut (V33-36)

﴿ **Une preuve pour eux est la terre morte, à laquelle Nous redonnons la vie, et d'où Nous faisons sortir des grains dont ils se nourrissent.** ﴾ Il s'agit là d'une preuve de l'existence du Créateur ainsi que de Son pouvoir de ressusciter les morts.

En effet, la terre est d'abord morte, sèche et sans végétation puis, lorsqu'Allah y fait tomber la pluie, la voilà qui se gonfle, et fait sortir de multiples variétés de végétaux, ﴿ **des grains dont ils se nourrissent** ﴾, les hommes et leurs animaux.

﴿ **Nous y avons mis des jardins de palmiers et de vignes et y avons fait jaillir des sources** ﴾ qui coulent afin de desservir les hommes en fonction de leurs besoins, ﴿ **afin qu'ils mangent de leurs fruits et de ce que leurs mains ont produit.** ﴾

[1034] S23 V37.

A noter que ce verset a été compris de deux façons différentes, selon que l'on comprend la particule « ma » comme signifiant « ce que » ou comme outil de négation.

Ainsi, soit le verset fait allusion à ce que les hommes ont planté de leurs mains, d'après la lecture d'Ibn Mas'ûd et selon l'avis choisi par Ibn Jarîr, soit il veut dire : ﴿ **et leurs mains n'ont rien produit de cela** ﴾, signifiant que tout cela ne provient que de la miséricorde divine et non des efforts des hommes. Ceci est l'avis d'Ibn 'Abbâs ﷺ et Qatâda. Et Allah est le plus savant.

﴿ **Ne seront-ils pas reconnaissants** ﴾ pour l'ensemble de ces grâces ?

﴿ **Gloire à Celui qui a créé tous les couples de ce que fait pousser la terre** ﴾, les céréales, les fruits, les plantes, ﴿ **d'eux-mêmes** ﴾, hommes et femmes, ﴿ **et de ce qu'ils ne savent pas** ﴾, d'autres créatures qui leur sont inconnues.

Le Très-Haut dit dans un autre verset :

﴿ وَمِن كُلِّ شَيْءٍ خَلَقْنَا زَوْجَيْنِ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٤٩﴾ ﴾

﴿ Et de toute chose Nous avons créé [deux éléments] de couple. Peut-être vous rappellerez-vous ? ﴾ [1035]

﴿ وَءَايَةٌ لَّهُمُ ٱلَّيْلُ نَسْلَخُ مِنْهُ ٱلنَّهَارَ فَإِذَا هُم مُّظْلِمُونَ ﴿٣٧﴾ وَٱلشَّمْسُ تَجْرِى لِمُسْتَقَرٍّ لَّهَا ۚ ذَٰلِكَ تَقْدِيرُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْعَلِيمِ ﴿٣٨﴾ وَٱلْقَمَرَ قَدَّرْنَٰهُ مَنَازِلَ حَتَّىٰ عَادَ كَٱلْعُرْجُونِ ٱلْقَدِيمِ ﴿٣٩﴾ لَا ٱلشَّمْسُ يَنۢبَغِى لَهَآ أَن تُدْرِكَ ٱلْقَمَرَ وَلَا ٱلَّيْلُ سَابِقُ ٱلنَّهَارِ ۚ وَكُلٌّ فِى فَلَكٍ يَسْبَحُونَ ﴿٤٠﴾ ﴾

﴿ (37). Et une preuve pour eux est la nuit. Nous en écorchons le jour et ils sont alors dans les ténèbres. (38). Et le Soleil court vers un gîte qui lui est assigné ; telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient. (39). Et la Lune, Nous lui avons déterminé des phases jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie. (40). Le Soleil ne peut rattraper la Lune, ni la nuit devancer le jour, et chacun vogue sur une orbite. ﴾

Quelques signes de l'omnipotence divine (V37-40)

Allah mentionne ici des signes de Son omnipotence, à savoir la création du jour et sa lumière et de la nuit et son obscurité, l'un succédant à l'autre, et vice versa, sans arrêt, comme Il le dit ailleurs :

[1035] S51 V49.

﴿ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ يَطْلُبُهُۥ حَثِيثًا ﴾

﴿ (...) Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (...) ﴾ [1036]

﴿ Et une preuve pour eux est la nuit. Nous en écorchons le jour et ils sont alors dans les ténèbres. ﴾ Nous écorchons le jour de sorte à ce qu'il disparaisse et laisse place à l'obscurité de la nuit.

Le Prophète ﷺ a dit : « **Lorsque la nuit arrive par ici, que le jour se retire par là et que le Soleil se couche, le jeûneur peut rompre son jeûne.** »[1037]

﴿ Et le Soleil court vers un gîte qui lui est assigné ﴾, à savoir sous le Trône au-dessus de la Terre de ce côté-là, car effectivement, le Soleil se trouve au-dessous du Trône comme toutes les créatures. Le Trône est le toit du monde et il a la forme d'un dôme soutenu par des piliers portés par les anges. Ainsi, le midi, au zénith, est le moment où le Soleil se trouve le plus près du Trône et il en est le plus éloigné au milieu de la nuit, c'est alors qu'il se prosterne et demande la permission de se lever.

En effet, Abû Dharr ﷺ rapporte qu'il se trouvait avec le Prophète ﷺ dans la mosquée au moment du coucher de soleil lorsque ce dernier lui dit : « Ô Abû Dharr, sais-tu où se couche le Soleil ? » Il répondit : « Allah et Son Messager sont plus savants ! » Il dit alors : « Il se prosterne sous le Trône. Tel est le sens des paroles d'Allah : ﴿ **Et le Soleil court vers un gîte qui lui est assigné ; telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient.** ﴾ »[1038]

Abû Dharr ﷺ rapporte aussi qu'il demanda au Prophète ﷺ l'explication de ce verset et il répondit : « **Le gîte du Soleil est au-dessous du Trône.** »[1039]

D'autres ont expliqué l'expression ﴿ **un gîte qui lui est assigné** ﴾ en disant qu'il s'agit du terme de sa course au Jour de la Résurrection, lorsqu'il s'arrêtera et tournera sur lui-même. Il s'agit, selon Qatâda, d'un terme fixé qui ne saurait être retardé.[1040]

Certains ont aussi dit que le Soleil suit son orbite d'été pour un temps bien défini qu'il ne peut dépasser avant de suivre son orbite d'hiver pour un autre temps bien déterminé.

A noter une lecture différente du verset que l'on doit à Ibn Mas'ûd et Ibn 'Abbâs qui ont lu la particule (لَ) « la » au lieu de (لِ) « li », le verset

---

[1036] S7 V54.
[1037] *Fath Al-Bârî* (4/231).
[1038] *Fath Al-Bârî* (8/402).
[1039] *Fath Al-Bârî* (8/402).
[1040] At-Tabarî (20/517).

signifiant alors : « le Soleil court sans gîte qui lui est assigné ». Ainsi, le Soleil n'a pas de destination, mais il poursuit sa course nuit et jour sans s'arrêter, comme le montre le verset suivant :

﴿ وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلشَّمۡسَ وَٱلۡقَمَرَ دَآئِبَيۡنِۖ ﴾

« Et pour vous, Il a assujetti le Soleil et la Lune à une gravitation perpétuelle. (...). » [1041]

Ils ne s'arrêteront qu'au Jour de la Résurrection.

« Telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient. » Nul ne peut s'y opposer, Allah est Celui qui a décrété et déterminé toute chose :

﴿ فَالِقُ ٱلۡإِصۡبَاحِ وَجَعَلَ ٱلَّيۡلَ سَكَنٗا وَٱلشَّمۡسَ وَٱلۡقَمَرَ حُسۡبَانٗاۚ ذَٰلِكَ تَقۡدِيرُ ٱلۡعَزِيزِ ٱلۡعَلِيمِ ٩٦ ﴾

« Il est Celui qui fait éclore l'aube, Il a fait de la nuit une phase de repos et du Soleil et de la Lune des outils pour mesurer le temps. Voilà le décret du Tout-Puissant, de l'Omniscient. » [1042]

« Et la Lune, Nous lui avons déterminé des phases » qui lui sont propres et qui permettent aux hommes de déterminer les mois, tandis que le Soleil leur permet de déterminer les jours, **« jusqu'à ce qu'elle devienne comme la palme vieillie »**, à la fin de son cycle, elle ressemble à la branche principale du régime de palmier, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[1043]

Allah dit ailleurs :

﴿ هُوَ ٱلَّذِي جَعَلَ ٱلشَّمۡسَ ضِيَآءٗ وَٱلۡقَمَرَ نُورٗا وَقَدَّرَهُۥ مَنَازِلَ لِتَعۡلَمُواْ عَدَدَ ٱلسِّنِينَ وَٱلۡحِسَابَۚ ﴾

« C'est Lui qui a fait du Soleil une clarté et de la Lune une lumière, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul [du temps]. (...) » [1044]

Allah a assigné au Soleil sa propre lumière tout comme Il l'a fait avec la Lune, ainsi qu'une orbite qui est propre à chacun.

« Le Soleil ne peut rattraper la Lune, ni la nuit devancer le jour, et chacun vogue sur une orbite. » Mujâhid explique que lorsque l'un prend le pouvoir, l'autre le lui cède et vice versa.[1045]

[1041] S14 V33.
[1042] S6 V96. Voir aussi S41 V12.
[1043] At-Tabarî (20/518).
[1044] S10 V5. Voir aussi S2 V189 et S17 V12.

Chacun succède à l'autre sans temps mort, le Soleil ne peut guère se lever la nuit ni la Lune le jour.

﴿ وَءَايَةٌ لَّهُمْ أَنَّا حَمَلْنَا ذُرِّيَّتَهُمْ فِي ٱلْفُلْكِ ٱلْمَشْحُونِ ﴿٤١﴾ وَخَلَقْنَا لَهُم مِّن مِّثْلِهِۦ مَا يَرْكَبُونَ ﴿٤٢﴾ وَإِن نَّشَأْ نُغْرِقْهُمْ فَلَا صَرِيخَ لَهُمْ وَلَا هُمْ يُنقَذُونَ ﴿٤٣﴾ إِلَّا رَحْمَةً مِّنَّا وَمَتَٰعًا إِلَىٰ حِينٍ ﴿٤٤﴾ ﴾

﴿ (41). Et un [autre] signe pour eux est que Nous avons transporté leur descendance sur le bateau chargé, (42). et Nous leur avons créé des semblables sur lesquels ils montent. (43). Et si Nous le voulons, Nous les noyons, pour eux alors, pas de secoureur et ils ne seront pas sauvés, (44). sauf par une miséricorde de Notre part, et à titre de jouissance pour un temps. ﴾

Allah transporta les hommes sur l'Arche (41-44)

Le fait qu'Allah ait assujetti les mers et les océans afin que les hommes puissent voguer sur eux est un autre signe de Son omnipotence. Le premier des vaisseaux qui vogua fut l'Arche de Nûh ﷺ, lorsqu'Allah sauva les croyants qui étaient avec lui, anéantissant tous les autres.

﴿ Et un [autre] signe pour eux est que Nous avons transporté leur descendance sur le bateau chargé ﴾, chargé de biens et d'animaux, car le Très-Haut avait ordonné à Nûh d'y transporter un couple de chaque espèce.[1046]

﴿ Nous leur avons créé des semblables sur lesquels ils montent ﴾, c'est-à-dire le chameau, qui est le vaisseau du désert, il transporte les hommes et leurs biens, d'après Ibn 'Abbâs ﷺ.[1047]

Il est aussi rapporté d'Ibn 'Abbâs ﷺ qu'il dit, au sujet de ce verset : « Ce sont les bateaux construits d'après le modèle de l'Arche de Nûh. »[1048]

﴿ Et si Nous le voulons, Nous les noyons, pour eux alors, pas de secoureur et ils ne seront pas sauvés ﴾, nul n'aurait pu les sauver.

﴿ Sauf par une miséricorde de Notre part, et à titre de jouissance pour un temps. ﴾ C'est par cette miséricorde que Nous vous laissons voguer librement en mer en paix jusqu'à un terme fixé dont seul Allah a connaissance.

[1045] At-Tabarî (20/520).

[1046] At-Tabarî (20/522, 523).

[1047] At-Tabarî (20/524).

[1048] Tel est aussi l'avis d'Abû Mâlik, Ad-Dahhâk, Qatâda, Abû Sâlih et As-Suddî. At-Tabarî (20/522/524).

﴿ وَإِذَا قِيلَ لَهُمُ ٱتَّقُوا۟ مَا بَيْنَ أَيْدِيكُمْ وَمَا خَلْفَكُمْ لَعَلَّكُمْ تُرْحَمُونَ ﴿٤٥﴾ وَمَا تَأْتِيهِم مِّنْ ءَايَةٍ مِّنْ ءَايَٰتِ رَبِّهِمْ إِلَّا كَانُوا۟ عَنْهَا مُعْرِضِينَ ﴿٤٦﴾ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ أَنفِقُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ قَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ أَنُطْعِمُ مَن لَّوْ يَشَآءُ ٱللَّهُ أَطْعَمَهُۥٓ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٤٧﴾ ﴾

﴿ (45). Et quand on leur dit : « Craignez ce qu'il y a devant vous et ce qu'il y a derrière vous afin qu'il vous soit fait miséricorde ! » (46). Or, pas une preuve ne leur vient, parmi les preuves de leur Seigneur, sans qu'ils ne s'en détournent. (47). Et quand on leur dit : « Dépensez de ce qu'Allah vous a attribué », ceux qui ont mécru disent à ceux qui ont cru : « Nourrirons-nous quelqu'un qu'Allah aurait nourri s'Il l'avait voulu ? Vous êtes bien dans un égarement évident. » ﴾

L'égarement des polythéistes (V45-47)

Le Très-Haut nous informe ici de l'égarement total dans lequel persistent les polythéistes et de leur insouciance à propos de leurs péchés et de ce qui les attend au Jour de la Résurrection.

﴿ Craignez ce qu'il y a devant vous et ce qu'il y a derrière vous afin qu'il vous soit fait miséricorde ! ﴾ C'est-à-dire : craignez vos péchés, selon Mujâhid. Ainsi, si vous éprouvez cette crainte, Allah vous fera miséricorde et vous épargnera Son châtiment. Ce verset sous-entend qu'ils ne se conformeront pas à cet ordre et la suite le confirme : ﴿ Or, pas une preuve ne leur vient, parmi les preuves de leur Seigneur, sans qu'ils ne s'en détournent. ﴾

Toute preuve de l'unicité d'Allah et de l'authenticité de la mission des Messagers est rejetée par eux sans qu'ils ne la méditent ni ne profitent du rappel.

﴿ Et quand on leur dit : « Dépensez de ce qu'Allah vous a attribué », ceux qui ont mécru disent à ceux qui ont cru : « Nourrirons-nous quelqu'un qu'Allah aurait nourri s'Il l'avait voulu ? Vous êtes bien dans un égarement évident. » ﴾ Lorsque les croyants leur rappellent de dépenser des grâces qu'Allah leur a accordées au profit des pauvres et nécessiteux, ils leur opposent l'« argument » selon lequel si Allah l'avait voulu, Il aurait Lui-même enrichi ces pauvres. Ils prétendent ainsi se conformer à la volonté divine en ne leur faisant pas l'aumône.

﴿ Vous êtes bien dans un égarement évident ﴾, en nous demandant de leur faire l'aumône !

Ibn Jarîr est d'avis que cette dernière parole est Celle d'Allah qu'Il adresse aux mécréants, et Allah est le plus savant.